



FORMULAIRE DE MISE A DISPOSITION

STRUCTURE MUNICIPALE GEREE PAR LA DPV

Association (nom) : Président(e) :

Autre (précisez) : Responsable

Adresse :

.....

Tél. : E-mail : N° Ridet :

Demande de mise à disposition :

Orphelinat

Salles du Bâtiment A :

- A1 (4 pers.) A2 (19 pers.) A3 (19 pers.) A4 (10 pers.) A5 (10 pers.)

Salles du Bâtiment B :

- B1 vidéo projecteur (49 pers.) B2 (10 pers.) B3 (10 pers.) B4 (19 pers.) B5 (19 pers.) B6 vidéo projecteur (19 pers.)

Saint-Quentin

Salles du Bâtiment D :

- D1 (49 pers.) D2 (10 pers.) D3 (19 pers.)

Aérodrome

Salles du Bâtiment E :

- E1 (30 pers.) E2 (10 pers.)

le

aux horaires suivants :

pour l'activité, ci-après

J'atteste avoir été informé(e) que :

- Les utilisateurs devront veiller à la stricte application des conditions fixées par le règlement intérieur des espaces municipaux de quartier et espaces assimilés. La capacité maximale d'accueil mentionnée doit être respectée.

Je m'engage à remettre les documents nécessaires cités ci-après :

- Règlement intérieur des espaces municipaux et assimilées signé Attestation de responsabilité civile couvrant cet événement au plus tard 48h à l'avance, sous peine d'annulation Attestation d'activité sans frais

Je m'engage à respecter les diverses réglementations applicables ainsi qu'à restituer les locaux et les clefs remises à cet effet en bon état, à m'assurer de leur fermeture et à réparer toutes dégradations commises. Dans le cas contraire, ou en cas de perte de clefs, l'interdiction de l'accès aux locaux pourra être prononcée.

Date : / /

Nom et Signature :

Sous réserve de validation

Le Directeur

Jérôme CHRAPATY